

« L'islam, une spiritualité » : prier ou éjaculer, il faut choisir (un cas de conscience)

écrit par Maxime | 15 mai 2019



La période du ramadan est l'occasion de découvrir plein d'histoires de « zizis » et de « fufounes » sur le net dans les pays islamiques.

<https://www.lesiteinfo.com/maroc/maroc-un-couple-surpris-en-pleins-ebats-pendant-ramadan/>

Maroc : un couple surpris en pleins ébats pendant Ramadan

– 9 mai 2019 à 14 h 34

Un jeune homme et sa compagne ont été interpellés par les éléments de la police judiciaire à Laâyoune. Ils ont été pris en flagrant délit de relations sexuelles lors du premier jour du mois sacré de Ramadan, mardi dernier, indique une source bien informée à *Le Site info*.

La police a été alertée par les habitants du quartier qui avaient

aperçu le couple entrer dans une maison abandonnée, précise notre source.

Les deux jeunes ont été arrêtés et placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet général compétent. (...)

<https://www.bladi.net/ramadan-sexe-fatwas,39874.html>

Ramadan, sexe et fatwas !

6 juillet 2014 – 23h31 – **Si un homme et son épouse font l'amour lors du « shour », dernier repas avant d'entamer le jeûne à l'aube, ils peuvent poursuivre leurs ébats sexuels**, et quand ils auront terminé, ils n'auront qu'à faire leurs ablutions et faire leur prière, a affirmé le cheikh marocain Abdelbari Zamzami à l'hebdomadaire Al Michael.

Nous avons effectué des recherches pour vérifier si les propos de Zamzami sont corrects. D'après les plus grands érudits du rite Malékite en vigueur au Maroc, si le Musulman est surpris par l'appel à la prière de l'aube, alors qu'il est encore en train de manger ou de boire, **il lui est permis de terminer ce qu'il a dans la bouche.**

Mais en cas d'un rapport sexuel, il faut arrêter l'action dès que l'on entend l'appel à la prière. Si l'on a bien entendu l'appel et que l'on poursuit les ébats sexuels, il faut expier son péché (kafara en islam), en jeûnant 60 jours successifs, ou en donnant à manger à 60 mendiants. (...)

[Abdelbari Zamzami](#) considère que **la femme forcée par son mari à faire l'amour pendant la période de jeûne au cours du mois de Ramadan, n'a rien à se reprocher (NDLR: en France, le droit pénal considère que c'est un viol).** (...)

Pour le prêcheur marocain [Mohamed Rafiki](#) alias Abou Hafs, les sujets intimes ne doivent pas être abordés en public, surtout quand il s'agit de rapports amoureux entre un homme et son épouse. (...)

.

Les Marocains regardent moins de porno pendant le ramadan...

<https://www.lesiteinfo.com/maroc/les-marocains-regardent-moins-de-films-x-pendant-ramadan/>

Selon cette source, la plupart des Marocains passionnés par les films X aiment regarder les actrices arabes. Ils préfèrent également les vidéos **pornographiques où jouent les mineurs, les enfants, les homosexuels et les stars.**

.

En Cote d'Ivoire, on prône l'abstinence sexuelle et le maquillage doit aussi être rangé jusqu'à la fin du ramadan.

<https://www.ivoiresoir.net/ramadan-2019-pas-de-maquillage-pas-de-sexe-voici-quelques-interdits-pendant-ce-mois-de-jeune/>

.

Voici en tous cas des cas de conscience dont se seraient régalés en leur temps Pascal, Bossuet ou Fénelon...

Curieusement pourtant, la France chrétienne ne semble jamais être descendue dans le détail de telles histoires de braguette.

Elles donnent l'occasion de constater encore une différence fondamentale entre l'islam et le christianisme, dont les théologiens casuistes ne s'abaissaient pas à considérer des questions aussi triviales.

« Radio Notre Dame » s'offusquait ainsi en 2014 de l'affirmation d'Odon Valet rapprochant le carême du ramadan.

Ils sont incommensurables, bien au contraire ! Le ramadan est un acte de soumission totale à Allah et au Coran, tandis que le carême revêt une dimension spirituelle.

Au XVI^{ème} siècle, on aurait réservé à Rabelais et non aux théologiens chrétiens les questions qui font l'objet des fatwas des prétendus « savants » en terre d'islam...

<https://radionotredame.net/2014/vie-de-leglise/du-sens-du-careme-ce-nest-pas-le-ramadan-des-chretiens-22352/>

Du sens du Carême

Le Carême est « *le Ramadan des chrétiens* » : voilà ce que l'on entend de plus en plus souvent. Confusion du vocabulaire et confusion des démarches, la comparaison est une grave erreur. Eclairage.

Mardi 4 mars 2014, dans le JT de France 2, un sujet sur Mardi Gras. Entre deux enfants joyeusement déguisés, on découvre soudain à l'image, l'historien Odon Vallet, interrogé sur le Carême. « *C'est un peu comme le Ramadan des musulmans* », lance-t-il tout de go, « *c'était extrêmement contraignant. Pas de fête, pas de danse, pas de plaisir, pas de sexe aussi, et une nourriture quand même très frugale* ». Une accumulation de clichés et de non-vérités qui nécessitent de revenir sur les similitudes, mais surtout sur les différences entre le Carême et le Ramadan.

Le Ramadan, mois sacré de la Révélation: conformer sa vie à la volonté d'Allah

Voulant lui-même mettre un terme à ce qui l'appelait « *une grave erreur* », peu de temps avant sa mort, en 1996, l'ancien évêque d'Oran en Algérie, Mgr Pierre Claverie, expliquait pourquoi on ne pouvait pas appeler le Carême, « *Ramadan des musulmans* ». « *Le Ramadan est le mois sacré de la Révélation* », soulignait-il, « *le jeûne est d'abord destiné à disposer les croyants à recevoir **la totalité du Coran**, récité chaque soir jusqu'à la nuit du Destin* ». Rappelons que la nuit du Destin est pour les musulmans, la nuit où le Coran fut transmis par l'ange Gabriel au prophète Mahomet. Le Ramadan est donc une pratique commandée par le Coran lui-même (2,183-187). C'est d'abord la vertu d'obéissance qui est ainsi appelée à s'exercer dans la jeûne. Une loi divine qui doit s'exercer avec rigueur.

Le Carême : se préparer à recevoir la vie nouvelle par la Résurrection du Christ

Dans la tradition chrétienne, le Carême désigne les quarante jours de préparation à la fête de Pâques. Comme les quarante jours que Jésus a passés au désert pour se préparer à sa mission (Matthieu 4, 2). Il s'agit donc d'un temps où chacun doit se garder disponible envers Dieu et les autres, à travers trois moyens: la prière, le jeûne et l'aumône. « *Il ne s'agit donc pas d'obéir à une loi* », expliquait Mgr Claverie, « *mais de se disposer à recevoir la loi intérieure de l'Esprit Saint* », afin de nous laisser « *transformer par Dieu* ».

Comment vivre le Carême

Jeûne, privations, abstinence : dès lors comment vivre ce temps de Carême ? « *Il ne s'agit pas de renoncer aux biens, à la connaissance ou à la science et encore moins à la responsabilité* », insistait Mgr Pierre Claverie, « au contraire, il s'agit de faire la vérité dans notre vie, en l'arrachant à ce qui la retient prisonnière pour la livrer à Celui qui est la source de sa liberté et de sa fécondité ». La question que vous devez vous poser est donc la suivante : qu'est-ce que pèse le plus sur ma vie ? La privation de nourriture peut répondre à cette nécessaire ascèse, « *mais elle n'est pas le plus important* », ajoutait Mgr Pierre Claverie. « *Riches ou pauvres, nous avons toujours un excédent de bagages qui nous entrave dans notre marche vers les autres. Tout cela implique une réelle dépossession de notre désir d'accaparement, de domination et de jouissance. Il y a bien une ascèse de l'amour* ».

Sources: croire.com / La revue du diocèse d'Oran – avril/mai 1996